



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Construction du centre de détention de la Polynésie Française.

Réunion du groupe local de suivi
28 mai 2013

Les enjeux

- Le respect de la dignité humaine :
 - Apporter une réponse à la surpopulation carcérale,
 - Améliorer les conditions de détention,
 - Améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires.
- La relance de la commande publique et de l'emploi :
 - Un marché de 9,403 milliards F cfp (78,8 millions €)
 - Un impact sur l'emploi local
 - Chantier : 320 emplois,
 - Fonctionnement du centre : 250 emplois.

Le marché

- Titulaire du marché : BETEG Léon Grosse, entreprise générale avec des partenaires sous-traitants locaux (entreprises polynésiennes).
- Obligation pour le titulaire de consacrer 30 000 heures à l'insertion des publics les plus fragiles de la commune.
- Introduction du critère de « part du marché réservé aux entreprises locales » dans le choix du jury :
7,1 milliards F cfp

Le groupe local de suivi

- Institué en 2011 pour assurer l'information des partenaires sur l'avancement du projet.
- Deux réunions :
 - 30 septembre 2011:
 - présentation du programme,
 - procédure de consultation des entreprises,
 - clauses du marché en faveur de l'emploi local,
 - prescriptions paysagères fixées par le marché.
 - 12 juillet 2012:
 - annonce du titulaire du marché: entreprise Léon Grosse,
 - présentation du projet retenu.
- La traduction du souci de dialogue et d'information.

Les autres vecteurs d'information

- Plus de vingt réunions périodiques avec :
 - Le conseil municipal de Teva I Uta,
 - Le collectif « l'œil vigilant de Papeari »,
 - Les décideurs locaux.
- Une réunion publique en décembre 2011.
- Deux courriers au président de l'Eglise protestante Maohi en 2011 et 2012.
- Six lettres d'information de l'agence publique pour l'immobilier de la justice.
- Un comité de pilotage pour la « cellule emploi ».

Proposition d'ordre du jour

1. Vidéo de présentation du projet
2. Point d'avancement des procédures administratives
3. Calendrier prévisionnel des travaux
4. Les mesures d'accompagnement local
5. Questions diverses

Présentation du projet

Film présenté par l'architecte (Alain Bretagnolle « Architecture Studio ») lors de la réunion du 12 juillet 2012



Les procédures administratives

- Dépôt du permis : 5 novembre 2012.
- Avis favorable du COMSUP: 18 février 2013
- Permis obtenu: 17 avril 2013
- Avis favorable de la commission ICPE: 30 avril 2013

Le calendrier prévisionnel

- Le directeur d'opération : M. Alain Goulay
 - présentation,
 - rôle,
 - missions.
- Avancement des contrats de sous-traitance.
- Calendrier prévisionnel :
 - défrichement,
 - terrassements,
 - gros œuvre.
- Achèvement des travaux: prévue fin 2016.

Les mesures d'accompagnement local

- Un comité de pilotage de la cellule emploi de 10 membres :
 - installation en décembre 2010,
 - réunions trimestrielles en 2011 puis mensuelles depuis 2012.
- Trois objectifs :
 - Faire de la commune de Teva I Uta le premier bénéficiaire des effets sur l'emploi.
 - Aider à la concrétisation des projets locaux de développement et permettre les créations locales d'emploi :
 - Anticiper le démarrage du chantier,
 - Travailler en amont des recrutements.
 - Préparer l'installation physique de la cellule emploi à Papeari.
- Une feuille de route : la convention d'engagement partenarial pour l'emploi et le développement local conclue le 22 janvier 2013 par 9 signataires (commune Teva I Uta, Etat, Pays, Procureur de la république, APIJ, ADIE, CCISM, MEDEF, Léon Grosse)

Les mesures d'accompagnement local

- La rénovation du centre des jeunes adultes de Farepua prise en compte au titre du volet « constructions scolaires » du contrat de projet.
- La convention entre la commune et l'agence publique pour l'immobilier de la justice
 - En complémentarité avec la rénovation du CJA.
 - Pour accueillir la cellule emploi.
- Un début de chantier au troisième trimestre 2013

Coût total de l'opération (TTC)	Participation CDP (50% Etat, 50% Pays)	Participation APIJ	Participation de la commune
54 422 555 FCFP	40 290 050 FCFP	9 185 000 FCFP	4 947 505 FCFP

Les mesures d'accompagnement local : premiers résultats

- **Trois modules de formations proposées par le GSMA à 42 jeunes de la commune.**
 - 1^{er} module (plombiers, maçons, électriciens) : **27 jeunes** de Teva I Uta recrutés au 2^{ème} trimestre 2012 et diplômés fin février 2013. Formation complémentaire au CFPA pour la majorité de ces jeunes. 2 ont été embauchés au sein du GSMA, 5 vont être accompagnés par l'ADIE.
 - 2^e module (agents de sécurité) : environ **12 jeunes** concernés depuis septembre 2012.
 - 3^e module : (agriculture) : **3 jeunes** de Teva I Uta concernés depuis novembre 2012.
- **Une préparation aux concours de la pénitenciaire**
 - mise en place d'une formation « préparation au concours » destinés principalement à des jeunes de Teva I Uta
 - Mise en place d'un centre d'examen décentralisé sur Papeari

Les mesures d'accompagnement local

- Un accompagnement des entreprises locales par la CCISM et de l'ADIE avec une double cible:
 - les entreprises existantes :
 - conseil au développement,
 - aide à l'investissement,
 - formation en gestion-comptabilité.
 - les créateurs d'entreprises :
 - formation à la création d'entreprise,
 - accompagnement individuel.
- Le forum emploi du 22 janvier 2013 :
 - 40 dossiers déposés à l'ADIE
 - 200 demandes sur les métiers de la pénitentiaire

Les mesures d'accompagnement local

- Deux projets de création de lotissements agricoles:
 - association Tiopi Paradis : mettre en œuvre un lieu de production agricole durable et de promotion des produits locaux.
 - association Tamarii Nuutania : préparer la réinsertion des détenus sur le site de Vairao.
- Deux préalables :
 - validation du dispositif et agrément préalable par le procureur de la République pour le second.
 - accompagnement pour le premier :
 - identification du foncier disponible,
 - définition des modalités de mise en œuvre et du calendrier,
 - évaluation des coûts,
 - approfondissement à l'occasion de réunions techniques avec les porteurs de projet.

Les mesures d'accompagnement local

- Renforcer les capacités d'ingénierie de la commune :
 - études techniques préalables,
 - assistance au montage de dossiers.
- Examiner les moyens d'accompagnement des projets communaux :
 - adduction en eau potable,
 - conseil local de sécurité et de prévention.
- Encourager la coopération avec les communes limitrophes.

Questions diverses



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Construction du centre de détention de la Polynésie Française

Réunion du groupe local de suivi
28 mai 2013